

CANON EN TANT QUE SOUS-TRAITANT

PROTECTION DES DONNÉES ET CONFIDENTIALITÉ

Canon

Canon s'engage à remplir ses obligations en tant que sous-traitant de données pour le compte de ses clients conformément à un contrat de service en :

- 1 S'assurant que les données personnelles sont **uniquement traitées sur instruction** du responsable du traitement.
- 2 Garantissant de ne jamais interagir avec un autre sous-traitant avant d'avoir obtenu **l'autorisation écrite du responsable du traitement** et en réglementant un tel traitement par un contrat.

Mettant en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour remplir nos engagements en tant que sous-traitant. Cela comprend des mesures visant à **éviter tout traitement illégal et non autorisé ainsi que toute perte ou destruction accidentelle de données personnelles** en utilisant des mesures de sécurité telles que les pare-feu, les antivirus, l'authentification à double facteur, le cryptage, la formation et la sensibilisation, la gestion des risques et la surveillance de sécurité là où cela est nécessaire.
- 3 Aidant le responsable du traitement à satisfaire ses obligations de **réponse aux demandes des personnes concernées** visant à exercer leurs droits conformément aux exigences juridiques et contractuelles.
- 4 Aidant le responsable du traitement à remplir ses obligations en matière de conformité en vertu des lois sur la confidentialité en tenant à jour des registres obligatoires tels que le **Registre des activités de traitement** et en soutenant nos clients pour répondre à leurs obligations de gestion des violations et de conformité.

Grâce à notre vaste portefeuille de produits/services/solutions, nous pouvons soutenir les efforts de nos clients et nos partenaires en matière de données personnelles.

Par exemple, les solutions de documentation Canon, uniFLOW ou IRIS par exemple, nous permettent de nous adapter facilement aux besoins de sécurité émergents et de réduire le nombre de violations potentielles du système.

Ces technologies de pointe offrent des moyens puissants de protéger les données personnelles de nos clients. La majorité de nos produits répond aux exigences des agences gouvernementales et des entités privées en termes de certifications de sécurité et de règlements de l'industrie, ou est co

Lorsque Canon traite des données personnelles pour le compte de clients, Canon les aidera à satisfaire leurs obligations juridiques et contractuelles.



COMMENT NOUS AIDONS NOS CLIENTS À SE CONFORMER AU RGPD

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Canon

CONTRÔLES ET PROTECTION FIABLES

ARTICLE 5

Canon intègre les principes de protection des données dans tous les aspects du cycle de vie des données personnelles

ARTICLE 24

Nos produits, solutions et services vous aident à remplir vos obligations en tant que responsable du traitement

ARTICLE 25

La confidentialité dès la conception et par défaut font partie intégrante de notre philosophie de conception

ARTICLE 32

Des mesures techniques et organisationnelles sont intégrées dans tous les produits et services Canon

AUTORISATION RÉGLEMENTAIRE

ARTICLES 15, 17

Les produits et services Canon aident le responsable du traitement à remplir ses obligations en vertu du Chapitre III du RGPD (droit d'accès et à la suppression)

ARTICLE 30

Canon propose des solutions de gestion des données qui permettent aux clients de satisfaire leurs obligations en matière de registres des activités de traitement

FOCUS SUR VOS AUX OBLIGATIONS DE CONFORMITÉ

ARTICLES 28, 32, 33, 35

Partout où Canon agit en tant que sous-traitant pour le compte de clients, nous aidons le responsable du traitement à remplir ses obligations au regard du RGPD

